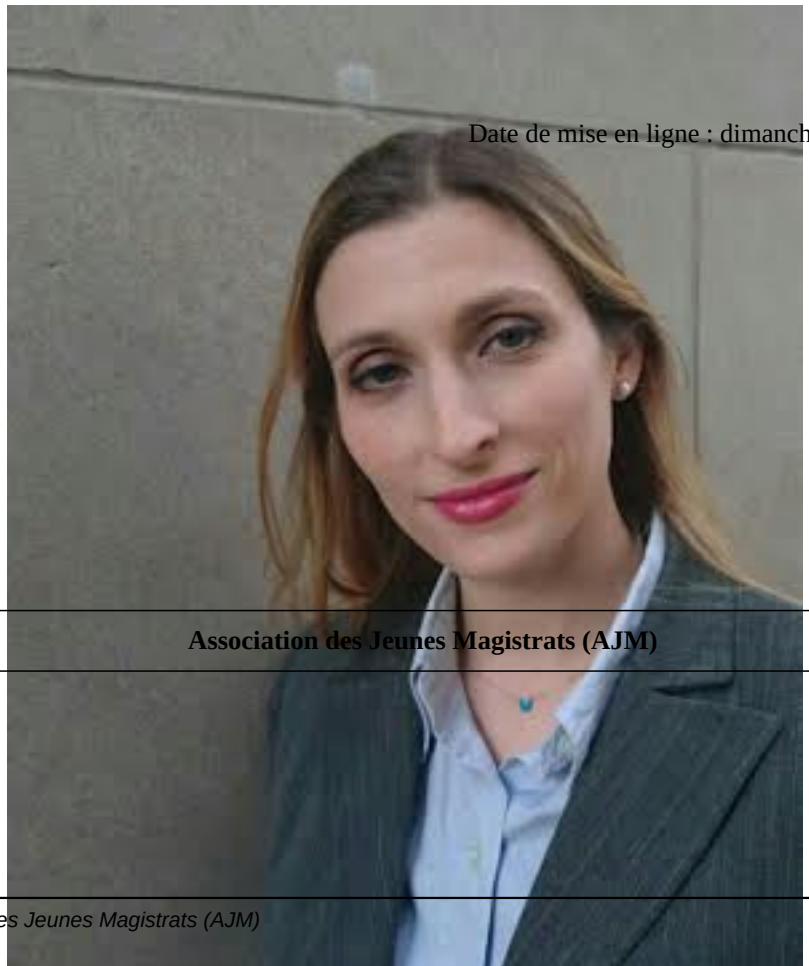
Extrait du Association des Jeunes Magistrats (AJM)

http://www.jeunesmagistrats.fr/v2/Pourquoi-etre-magistrat-aujourd.html

Pourquoi être magistrat aujourd'hui ?

- Nos activités - Réflexions/Débats -



Date de mise en ligne : dimanche 25 fÃ©vrier 2018

Association des Jeunes Magistrats (AJM)

"En dépit de la réalité du terrain qui impose parfois de laisser le coeur du métier de côté au profit de tracasseries administratives, la profession de magistrat conserve un attrait intellectuel et humain digne d'être le choix d'une vie.

En ces temps de mobilisation, il est indéniable que le budget annuel moyen de 64 Euros par habitant, qui place la France 23e sur 28 au sein de l'UE (CEPEJ, rapport, 6 oct. 2016), conduit à des conditions de travail parfois scandaleuses. Si pour certains, le salaire, déconnecté des responsabilités exercées, et la féminisation, perçue comme une perte de prestige (IGSJ, rapport sur « La féminisation des métiers du ministère de la Justice », oct. 2017), réduisent l'attrait de ces fonctions, de réels atouts subsistent, pour qui est prêt à s'investir.

La mobilité géographique est enrichissante car la taille du tribunal permet la pratique de contentieux très différents selon le lieu (Outre-mer, Nord/Sud). C'est d'ailleurs sain pour la justice et le magistrat car cela permet de comparer et de faire évoluer les choses en fonction des idées innovantes régionales expérimentées. Cela n'est cependant pas toujours aisé à concilier avec la vie équilibrée indispensable à la sérénité de l'exercice du métier.

En outre, dans un monde où les étudiants sont préparés à ne pas avoir une stabilité d'emploi, l'un des avantages majeurs est d'être titulaire de son poste tout en ayant l'attrait d'une mobilité fonctionnelle. La magistrature, c'est en effet la possibilité d'exercer dès le début de carrière huit catégories de fonction du siège ou du parquet. Dès 3 ans de fonction, il est possible d'aller en administration centrale ou d'être détaché dans des postes divers, de l'ONIAM à l'ONU.

Le métier de magistrat s'ancre dans la vie économique actuelle, c'est une plongée dans la nature humaine, dans des réalités sociales que ce métier permet d'appréhender très largement (toutes classes sociales confondues, misère urbaine ou de campagne, haute technologie, monde artistique, délinquance en col blanc...). Cela convient à tous les caractères puisque le travail en équipe ou en solitaire est possible, dès lors que l'on sait trancher. Au coeur de l'actualité et des débats de société (antiterrorisme, bioéthique, liberté d'expression...), on ne s'ennuie jamais. L'inamovibilité et l'indépendance permettent de prendre des décisions sans influence extérieure au dossier.

Être magistrat est un métier qui a du sens. Intrinsèquement et qui en donne aux autres. Trancher est un véritable acte de démocratie puisque les décisions sont rendues « au nom du peuple français » : l'utilité sociale est manifeste, face à des vraies personnes où les conflits sont réels.

En somme, le métier de magistrat implique un sens de la décision, d'accepter d'incarner l'autorité et, tout simplement, de croire en l'Homme."

Cet article de Linda MAIZENER, membre du conseil d'administration de l'AJM, est consultable sur le site de la "Gazette du palais" : https://www.gazette-du-palais.fr/ar...

Copyright © Association des Jeunes Magistrats (AJM)